Direction des Ecoles et Institut de Formation
IRFSS
Institut Régional de Formations Spécialisés en Santé

FICHE INFO FILIERE
DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIER
CODE RNCP39707

Objectifs de la formation :

Cette formation est dite « formation en alternance » entre l'hôpital d'accueil et le lieu théorique de formation.
Le rythme de l'alternance varie de 2 à 8 semaines successives en Centre de formation (enseignement théorique) et 2 à 8 semaines successives sur le terrain (enseignement pratique).
Nécessité pour l'élève d'obtenir un terrain de stage afin de réaliser les périodes pratiques.
Nécessité de répondre aux conditions géographiques indiquées dans la circulaire : c'est du lieu de stage que dépend le lieu de formation théorique. Ainsi le centre de l'Assistance Publique –Hôpitaux de Marseille a une compétence sur le plan interrégional selon le regroupement suivant :
-Provence Alpes Côte d'Azur-Corse

Conditions d'accès :

Il y a 4 voies d'accès la formation de préparateur en pharmacie hospitalière après obtention du brevet de préparateur en pharmacie d'officine ou du DEUST Technicien /Préparateurs en Pharmacie. La capacité d'accueil est de 60 élèves
Depuis l'Arrêté du 26 avril 2001 :
-Accès par la voie de l'apprentissage (être âgé de moins de 30 ans à la signature du (contrat d'apprentissage)
- Dans le cas de l'apprentissage, chaque hôpital présélectionne un ou plusieurs candidats selon ses propres critères et soumet les candidatures retenues au centre de formation qui effectue une audition des candidats pour valider ou non leur pré-sélection.

Depuis l'Arrêté du 02 août 2006 modifié par l'Arrêté du 7 avril 2010 : - Accès par la voie de la formation initiale (directement après le BP, candidat n'exerçant pas encore en milieu hospitalier).
- Accès par la voie de la formation continue (formation dite « promotionnelle

»)
- Accès par la validation des acquis de l'expérience (nécessité d'un an d'expérience professionnelle en milieu hospitalier)

A l'exception de la voie de l'apprentissage, aucune limite d'âge n'est prévue.

Depuis l'Arrêté du 31 juillet 2024, Grade Licence

Prérequis :

Être titulaire du BP de préparateur en pharmacie d'officine ou du DEUST Technicien / Préparateurs en Pharmacie.

Modalités d'accès à distance si applicable :

- Ordinateurs – Connexion internet
- Logiciels office (Zoom – Skype – Jitsi - Team)

Délais d'accès :

Sont renseignées sur le site internet du CFPPH :

- La date d'ouverture d'inscription à l'épreuve d'accès de la promotion à venir
- Les dates des épreuves de sélection, celle des auditions des apprentis
- Les modalités et pièces demandées pour le dossier d'inscription
- La date limite du dépôt du dossier final

Contenus de la formation :

- La formation se compose de 5 domaines de compétences / 13 compétences dont le contenu est conforme au référentiel des activités du préparateur en pharmacie hospitalière. Les domaines sont ainsi organisés et font l'objet de cours magistraux, de travaux pratiques et dirigés.
- Pour chaque domaine de compétence, il y a une période de cours théoriques suivie d'une période pratique en stage

Direction des Ecoles et Institut de Formation
IRFSS
Institut Régional de Formations Spécialisés en Santé

FICHE INFO FILIERE
DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIER
CODE RNCP39707

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- La formation est de 1400 heures totales dont 700 heures de théorie et 700 heures de stage pratique
- Les semaines de stage pratique sont de 35 heures
- La formation se réalise en centre de 8h-11h30 et de 12h30 à 16h00 soit 7h/j

Les domaines de compétence :

- DOMAINE 1 :

Compétence C1 : Délivrer des produits de santé après analyse des ordonnances.
Enseignement théorique : 3 ECTS.

- DOMAINE 1:

Compétence C2 : Réaliser des bilans médicamenteux, conciliations des traitements et actions de pharmacie clinique.
Enseignement théorique : 2 ECTS.

- DOMAINE 1 :

Compétence C3 : Conduire des entretiens ciblés de prévention, d'information et d'action d'éducation thérapeutique de la personne dans le cadre pluri professionnel....
Enseignement théorique : 4 ECTS

- DOMAINE 2 :

Compétence C4 : Réaliser des préparations à usage hospitalier dans le respect de la réglementation, procédures, consignes d'hygiène de sécurité et de radioprotection.
Radiopharmacie et radioprotection
Enseignement théorique : 3 ECTS

- DOMAINE 2 :

Compétence C4 : Réaliser des préparations à usage hospitalier dans le respect de la réglementation, procédures, consignes d'hygiène de sécurité et de radioprotection.
Chimiothérapie, nutrition parentérale, préparations stériles et non stériles

FICHE INFO FILIERE
DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIER
CODE RNCP39707

Enseignement théorique : 4 ECTS

- DOMAINE 2 :

Compétence C5 : Réaliser des préparations à usage hospitalier dans le respect de la réglementation, procédures, consignes d'hygiène de sécurité et de radioprotection. Contrôle des préparations Enseignement théorique : 2 ECTS

- DOMAINE 3 :

Compétence C6 : Mettre à disposition des dispositifs médicaux stériles et implantables en assurant le référencement, la traçabilité et l'information aux utilisateurs afin de sécuriser les flux et d'en assurer un bon usage.
Evaluation et référentiel de bon usage des DMS et DMI
Enseignement théorique : 4 ECTS

- DOMAINE 3 :

Compétence C7 : Mettre en œuvre les étapes de stérilisation des dispositifs médicaux en assurant leur traçabilité dans le respect de la règlementation, du SMQ et des conditions d'hygiène et de sécurité.
Préparation des dispositifs médicaux réutilisables
Enseignement théorique : 3 ECTS

- DOMAINE 3 :

Compétence C8 : Mettre en œuvre les étapes de stérilisation des dispositifs médicaux en assurant leur traçabilité dans le respect de la règlementation, du SMQ et des conditions d'hygiène et de sécurité.
Préparation des dispositifs médicaux réutilisables. Microorganismes, ATNC, modes de transmissions, infections liées aux soins.
Enseignement théorique : 2 ECTS

- DOMAINE 4 :

Compétence C9 : Gérer les flux et stocks de médicaments et dispositifs médicaux au sein de la PUI, stocks des US et plateaux techniques…
Enseignement théorique : 2 ECTS

- DOMAINE 4 :

Compétence C10 : Transmettre des informations et données à la personne soignée et aux membres d'une équipe pluri professionnelle….
Santé publique, économie de la santé, éthique professionnelle, droit, communication et travail interdisciplinaire.
Enseignement théorique : 2 ECTS

- DOMAINE 4 :

Compétence C11 : Accompagner ses pairs, les personnes en formation dans son champ de compétence
Pédagogie tutorat : 2 ECTS
Projet professionnel et engagement étudiant : 2 ECTS
Enseignement théorique : 4 ECTS

- DOMAINE 5 :

Compétence C12 : Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité des soins et la sécurité des activités réalisées.
Initiation à la démarche de recherche
Enseignement théorique : 3 ECTS

- DOMAINE 5 :

Compétence C12 : Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité des soins et la sécurité des activités réalisées.
Anglais
Enseignement théorique : 2 ECTS

- DOMAINE 5 :

Compétence C13 : Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue de la qualité dans le cadre de ses activités. Démarche qualité et gestion des risques
Enseignement théorique : 2 ECTS

Moyens et méthodes pédagogiques :

FICHE INFO FILIERE
DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIER
CODE RNCP39707

Suivi individuel avec contrat pédagogique

Méthodes pédagogiques :

- Travaux de recherche :

Tout au long de la formation, les apprenants(e) sont amenés à vivre différentes simulations qui entrent en jeu dans la construction de leur propre identité professionnelle.
L'initiation à la méthodologie de recherche est considérée comme un outil de cette construction. Cet apport méthodologique est formalisé par la réalisation d'un poster scientifique et d'un mémoire de fin d'étude.

- Travaux de groupes :

Si le travail de groupe est important au CFPPH, c'est en raison de la réalité opérationnelle de l'hôpital. Briefing créatif, réunion, mise au point, lancement d'un nouveau projet, planification. Le travail de groupe est partout. L'expérimenter au CFPPH donne un avant-gout de cette réalité. Art de la synthèse, écoute, prise de parole, motivation collective … que ce soit dans le cadre de l'animation de réunions ou du management d'une équipe pluridisciplinaire, les réflexes acquis au CFPPH résonnent toujours en activité professionnelle. En apparence simple et facile, le travail de groupe est en réalité une microsociété à organiser et construire. Un écosystème avec ses codes et ses règles qu'il faut appréhender de manière efficace. Un bon travail de groupe peut d'ailleurs faire d'un projet banal une idée de génie.

- Classe inversée :

Le fonctionnement est le suivant : les élèves reçoivent des cours sous forme de ressources qu'ils vont pouvoir regarder chez eux, d'où l'idée de classe inversée. En réalité, on va surtout profiter du temps libéré en classe pour organiser des activités, es projets de groupe et des échanges qui vont donner un vrai sens au contenu. Beaucoup de variantes sont possibles. La finalité est de passer d'un modèle centré sur le professeur à un modèle centré sur l'apprenant et répondre aux besoins individuels de chacun.

Simulations techniques :

FICHE INFO FILIERE
DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIER
CODE RNCP39707

Les activités de simulation reposent sur les choix pédagogiques stratégiques des formateurs.
- Sous certaines conditions, les activités de simulations peuvent favoriser le transfert des apprentissages
- Le débriefing est une activité qui dépasse la seule mesure des écarts entre un comportement attendu de la part du formateur et celui réalisé par l'apprenant.
- La simulation est outil puissant d'analyse de situation de travail et de conception de situations problèmes signifiants pour les apprenants. - Les activités d'enseignement par la simulation mettent en évidence l'importance de développement du parcours de formation.

Évaluation de la formation :

- Envoyées aux apprenants après la réalisation complète du module :

- Grille d'évaluation du module-période théorique
- Grille d'évaluation du module-période pratique
- Débriefing après chaque épreuve écrite du Module donnant lieu à la rédaction d'un compte rendu

- Envoyées aux tuteurs après la réalisation complète de la formation

Grille d'évaluation annuelle de la formation

Sanction de la formation :

- La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation délivrée dès le lendemain du jury de certification de la Licence PPH. Le diplôme pourra être remis au diplômé dès que le CFPPH le recevra en version papier

Tarif de la formation :

- 9000 euros (tarif 2024-2025)

Financements

- OPCO
- Région Sud
- Financement employeur pour l'apprentissage
- Autofinancement

Accessibilités aux personnes en situation de handicap :



Si votre situation nécessite des aménagements particuliers contacteznous.
Lien vers la fiche d'accueil et d'accompagnement de l'étudiant en situation de Handicap dans l'item Concours/Inscription
Lien vers la fiche RNCP dans l'item Accueil

Les instituts de formations sont tenus réglementairement d'accueillir les personnes en situation de handicap sans discrimination, de leur garantir une égalité des droits et des chances, et de leur faciliter l'accès à la formation et à la qualification. L'école s'inscrit dans une démarche citoyenne et éthique.

Dans ce contexte 3 axes sont priorisés

- l'accessibilité pédagogique des formations
- la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap

FICHE INFO FILIERE
DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIER

CODE RNCP 230

- l'accessibilité de l'ensemble des locaux

En matière de handicap, les étudiants pourront bénéficier d'un accompagnement individualisé. Un parcours personnalisé de formation est co-construit avec l'étudiant en situation de handicap, les partenaires et les membres de l'équipe pédagogique et administrative, afin de sécuriser le parcours de formation.

Indicateurs de performance :

- 85% de satisfaction des apprenants année 2022
- Taux de réussite au diplôme 2022-2023 : 100%
- Taux d'employabilité : 100% (tous statut confondus – CDD, CDI, FPH)
 Possibilité de valider des blocs de compétences (si applicable) :
- Non applicable à ce jour pour le référentiel RNCP

Equivalence / passerelle (si applicable) :

- Non applicable à ce jour pour le référentiel RNCP Débouchés :
- Préparateur/préparatrice en pharmacie hospitalière Perspectives d'évolution :
- Cadres de santé
- Masters

Personnes à contacter :

- Secrétariat : secretariat.cfpph@ap-hm.fr